"ABC HOLDING"
Société par actions simplifiée
Au capital de 30.726.726 euros
Siège social : Bonneuil-sur-Marne (94380) – 3 avenue des Violettes – Zone des Petits Carreaux
915 320 329 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 11 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le onze décembre,
A quinze heures,

Dans les locaux du Cabinet d'avocats Reinhart Marville Torre situés à PARIS (75116) - 58 avenue Kléber,

La société **ABC NEW HOLDING**, société par actions simplifiée au capital de 57.794.354 €, dont le siège social est situé à Bonneuil-sur-Marne (94380) – 3 avenue des Violettes – Zone des Petits Carreaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 937 546 075, représentée par son Président, Monsieur Rabah Chabane dûment habilité aux fins des présentes en sa qualité de Président,

Associée Unique de la société ABC HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 30.727.726 € dont le siège social est situé à Bonneuil-sur-Marne (94380) – 3 avenue des Violettes – Zone des Petits Carreaux et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 915 320 329 (ci-après : la « **Société** »),

En présence de son Président, la société ABC MANAGEMENT, société par actions simplifiée au capital de 6.884.139,47 €, dont le siège social est situé à Bonneuil-sur-Marne (94380) – 3, avenue des Violettes – Zone des Petits Carreaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 518 112 073, représentée par Monsieur Christian Bany, dûment habilité aux fins des présentes en sa qualité de Président,

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire ;
- Pouvoir pour les formalités.

La société IGREC, Commissaire aux Comptes de la Société, est absente et excusée.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique prend acte de la démission de la société ABC MANAGEMENT de ses fonctions de Président de la Société, avec effet au 31 décembre 2024 (minuit).

En conséquence, l'Associé Unique décide de nommer en remplacement à compter du 1er janvier 2025 et pour une durée indéterminée :

La société **ABC NEW HOLDING**, société par actions simplifiée au capital de 57.794.354 €, dont le siège social est situé à Bonneuil-sur-Marne (94380) – 3 avenue des Violettes – Zone des Petits Carreaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 937 546 075.

Le Président assume, sous sa responsabilité, la direction de la Société. Il la représente dans ses rapports avec les tiers, avec les pouvoirs les plus étendus, dans la limite de l'objet social.

La société ABC NEW HOLDING exercera ses fonctions à titre gratuit.

La société ABC NEW HOLDING aura toutefois droit au remboursement de ses frais sur justificatifs.

Monsieur Rabah Chabane, au nom d'ABC NEW HOLDING, déclare accepter les fonctions de Président qui viennent d'être confiées à cette dernière et n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ces fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

*
* *

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à onze heures trente.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique, le Président et le Président nommé en séance

L'Associé Unique – Président nommé en séance
ABC NEW HOLDING[1]
Représentée par Monsieur Rabah Chabane

Le Président
ABC MANAGEMENT
Monsieur Christian Bany

[1] Faire précéder la signature de la mention manuscrite « *Bon pour acceptation des fonctions de Président de la société ABC NEW HOLDING.* »